



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
Siège : rue Sylvain Combes
19000 Tulle

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 28 SEPTEMBRE 2020

Membres	73
Présents	47
Pouvoirs	06
Votants	53
Exprimés	53
Pour	53
Contre	-

L'an deux mille vingt, le vingt-huit septembre à 18 heures 00, le conseil communautaire de la communauté d'agglomération de Tulle, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, salle de l'Auzelou, avenue du Lieutenant Colonel Faro à Tulle, sous la présidence de M. Michel BREUILH Président,

Convocation de M. Michel BREUILH en date du 21 septembre 2020

Nombre de membres en exercice : 73

Secrétaire de séance : Jérémy NOVAIS

Étaient présents :

Mesdames Christelle BIDAULT, Joëlle BLOYER, Emilie BOUCHETTEL, Anne BOUYER, Christèle COURSAT, Christine DESARMENIEN, Betty DESSINE, Marie-Christine FAURE, Ana Maria FERREIRA, Yvette FOURNIER, Béatrice GORON, Fabienne LATOUR, Catherine MONS, Muriel REBUFFEL, Sophie ROY, Irène SERVIERES, Stéphanie VALLEE, Josette VERDEYME

Messieurs Dominique ALBARET, Marcel AUBOIROUX, Marc BACHELLERIE, Eric BELLOUIN, Patrick BORDAS, Michel BREUILH, Pierre-Marie CAPY, Pascal CAVITTE, Alain CHASTRE, Ubald CHENOU, Pierre COULOUMY, Christian DUMOND, Xavier DURAND, Bruno FLEURY, Pascal FOUCHÉ, Henri JAMMOT, Bernard JAUVION, Jean-François LABBAT, Patrick LERESTEU, Hervé LONGY, Christian MADELRIEUX, Florent MOUSSOUR, Jérémy NOVAIS, Daniel RINGENBACH, Marc ROUGERIE, Bernard SALLES, Jacques SPINDLER, Gérard TOURNEIX.

M. Michel CUEILLE suppléant de M. Jean-Jacques BOSSOUTROT

Avaient donné pouvoir :

Mme Sylvie CHRISTOPHE à Mme Yvette FOURNIER

Madame Sandy LACROIX à M. Jérémy NOVAIS

Mme Stéphanie PERRIER à M. Jacques SPINDLER

M. Michel BOUYOU à M. Pascal CAVITTE

M. Fabrice MARTHON à Mme Ana Maria FERREIRA

M. Jean MOUZAT à M. Michel BREUILH

Étaient absents :

Mmes Odile BOUYOUX, Annie CUEILLE, Valérie DUMAS, Nicole EYROLLES, Martine DUPIN-de-BEYSSAT, Christiane MAGRY-JOSPIN, Marie-Amélie RIVIERE, MM. Roger CHASSAGNARD, Raphaël CHAUMEIL, Bernard COMBES, Francis DEVEIX, Marc GERAUDIE, Serge HEBRARD, Grégory HUGUE, Jean-Jacques LAUGA, Alain PENOT, Jean-Pierre PEUCH, Jean-Claude PEYRAMARD, Jean-François ROCHE, Jean-François SALLES

Objet : 10.1 Subvention de fonctionnement DORSAL au titre du budget annexe de la Corrèze 2020

Le conseil communautaire,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu les statuts de la communauté d'agglomération de Tulle,

Vu les statuts du Syndicat Mixte DORSAL auquel Tulle agglo adhère, et notamment son article 15, prévoyant les ressources du budget principal et des budgets annexes de DORSAL dont le budget annexe du département de la Corrèze,

Considérant que la contribution de fonctionnement au titre du budget principal 2020 a été votée lors du vote du budget principal de Tulle agglo pour un montant de 22 076.80 €,

Considérant qu'à cette date la contribution au titre du budget annexe du département de la Corrèze n'était pas connue et que par conséquent il convient de prévoir les crédits nécessaires

Envoyé en préfecture le 02/10/2020

Reçu en préfecture le 02/10/2020

Affiché le

SLO

ID : 019-241927201-20200928-DCC200928_10_1-DE

au paiement de cette contribution obligatoire composée d'une contribution statutaire et d'une contribution additionnelle,

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

- Approuve le versement de la contribution de fonctionnement au titre du budget annexe de la Corrèze 2020 au Syndicat mixte DORSAL d'un montant de 17 032.26 €;
- Autorise le Président à signer tous les documents afférents à cette affaire.

Fait et délibéré le 28 septembre 2020

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme

Le Président,



Michel BREUILH

Certifié exécutoire compte-tenu
de la transmission en Préfecture
et de la publication/affichage le :

02 OCT. 2020